

Au sein de coopératives éphémères, d'une durée de deux à trois mois, des jeunes de 18 à 30 ans en recherche de qualification sont initiés à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale et solidaire. Ce concept venu du Québec essaime en France.

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

« Les coopérants sont considérés comme des acteurs responsables »

» « Notre pédagogie prône le collectif, mais cela peut créer des tensions quand certains s'impliquent plus que d'autres. C'est un problème que nous essayons d'anticiper avec des indicateurs de suivi décidés ensemble. Comment valoriser les fonctions support qui ne participent pas forcément aux prestations ? *A contrario*, ceux qui réalisent les prestations doivent-ils toucher plus ? Toutes ces décisions sont prises en conseil d'administration hebdomadaire, avec un délégué et un secrétaire général tournants. En tant qu'animatrice, je suis là pour accompagner les coopérants, considérés comme des entrepreneurs responsables, qui donnent de leur temps. Il ne s'agit donc pas d'un modèle descendant. Avec ma collègue, nous restons tout de même en alerte en cas de retards ou d'absences, qui peuvent être les signes de difficultés sociales ou économiques. »

BERTILLE LAVARELO, ANIMATRICE DE PAR-ICI, SALARIÉE D'ÉTUDES ET CHANTIERS ÎLE-DE-FRANCE

En cette soirée du 17 décembre 2018, l'ESS'pace, restaurant et espace de *coworking* solidaire situé dans le XIII^e arrondissement de Paris, est en pleine effervescence. Par-ici, la première coopérative de jeunes majeurs (CJM) de la capitale – et la sixième de ce type en Île-de-France –, va officiellement être intronisée. Les neuf coopérants, âgés de 18 à 28 ans, sont nerveux mais joyeux. Tous arborent fièrement le même nœud papillon en wax, le tissu traditionnel africain dont Noella, 28 ans, a eu l'idée pour affirmer la cohésion du groupe. C'est la première prise de parole en public de ces jeunes. L'occasion d'annoncer les services qu'ils comptent proposer durant trois mois aux habitants, associations et entreprises du territoire sur lesquels leur coopérative éphémère est implantée, et de présenter leurs savoir-faire aux partenaires, financeurs ou prospects.

« Une demande émerge pour les jeunes, à des fins d'insertion sociale et professionnelle. »

NELLY LECHAPLAIN

Avec l'appui des collectivités

Les CJM sont une déclinaison pour les 18-30 ans des coopératives jeunesse de services (CJS), qui, elles, durent le temps d'un été. C'est Nelly Lechaplain, déléguée générale des CJS au sein du réseau Coopérer pour entreprendre, qui a importé ce concept du Québec et l'a adapté au contexte juridique français en 2013. Les CJS permettent à des

jeunes de 16 à 18 ans de créer leur propre projet et d'expérimenter la gestion d'une entreprise coopérative durant deux mois. À l'issue de cette période, les coopératives éphémères sont dissoutes et chacun des membres est libre de créer sa propre activité ou pas, suite à cette expérience

L'idée a fait son chemin, puisqu'elle a été lauréate de l'appel à projets La France s'engage, en 2015, donnant au réseau les moyens d'essaimer sur tout le territoire. Résultat : 56 CJS se sont tenues en France à l'été 2018. « L'objectif de ces projets d'éducation populaire est de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat coopératif, de les former aux principes de l'économie

sociale et solidaire, tout en développant leur pouvoir d'agir. Aujourd'hui, une demande émerge pour les plus de 18 ans, principalement des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à des fins d'insertion professionnelle. Les collectivités s'impliquent fortement dans ces projets de territoire multipartenarial », observe-t-elle.

Pour l'instant, trois régions ont testé le concept : les Hauts-de-France, la Bretagne et l'Île-de-France, une région particulièrement dynamique en la matière, grâce aux efforts conjoints de Coopaname, une coopérative d'activité et d'emploi (lire l'interview page suivante), d'Études et chantiers Île-de-France, une association

TROIS
QUESTIONS À...
SAMIR MELLAL, coordinateur
jeunes chez Coopaname



COLL. PERSO

« Un apprentissage de la citoyenneté économique »

Coopaname est une coopérative d'activité et d'emploi qui vise à inventer de nouveaux rapports au travail. Elle offre un statut d'entrepreneur salarié au porteur de projet qui peut ainsi tester son activité en toute sécurité. Il perçoit un salaire et bénéficie de la couverture sociale d'un salarié classique.

LA VIE. Coopaname porte juridiquement les coopératives de jeunes majeurs.

En quoi est-ce intéressant pour eux ?

SAMIR MELLAL. Nous leur offrons la possibilité d'un compagnonnage avec les 800 entrepreneurs de Coopaname. Par exemple, un jeune coopérant cherchait à se lancer dans une activité de traiteur. Nous l'avons mis en relation avec un cuisinier expérimenté de Coopaname, qui l'a accompagné dans la recherche d'une formation. Un accompagnement qui s'est fait durant la CJM, mais aussi après.

Qu'apportent les CJM du point de vue de l'éducation citoyenne ?

S.M. La CJM est un projet politique ! L'émancipation individuelle et collective par le travail est au cœur des projets de coopératives. Au sein du groupe, les jeunes vont élire un président. Mais à quelle majorité ? Les décisions se prendront-elles à l'unanimité ? À la majorité ? Par consentement ? Ils y apprennent une autre forme de démocratie collective. C'est un apprentissage de la citoyenneté économique.

Quelle est la limite de ce dispositif ?

S.M. En moyenne, chaque coopérant touche 200 € par mois, alors qu'il s'agit d'un projet à temps plein. Or pour que cela fonctionne, le jeune doit prendre conscience de son engagement. Nous travaillons à des conventions qui permettent d'avoir accès à d'autres formes d'aides financières. C'est l'occasion de rappeler le lien entre droits-chômage, retraite, santé-et cotisations sociales, dont toute entreprise doit s'acquitter, indispensables pour fixer ses prix. **INTERVIEW M.F.**

« On commence petit, mais on peut aller très loin »

« Au départ, je voulais devenir aide-soignante, mais j'ai arrêté en seconde, et j'ai travaillé cinq ans dans la restauration. Depuis octobre 2018, j'ai repris mes études grâce à l'école de la deuxième chance. Ce sont les profs là-bas qui m'ont conseillé de m'engager dans la CJM. Plus tard, j'aimerais devenir monitrice éducatrice, mais aussi créer une entreprise dans l'événementiel. Je ne me serais jamais aventurée seule. J'avais peur de me prendre un mur, mais, à neuf, on a toujours des idées ! Au sein de la CJM, pour l'instant, je fais partie du comité ressources humaines, mais nous allons tourner, pour toucher à tout. J'ai hâte d'apprendre le marketing et la publicité ainsi que la vente. Pour l'instant on commence petit, mais vu les idées de chacun, dans la solidarité et la bienveillance, je pense que l'on peut aller très loin ! »

MERIEM KASSIMI, COOPÉRANTE DE PAR-ICI, S'EXERCE À LA VENTE

papillon que la veille, Meriem et Nabile sont à pied d'œuvre pour vendre les objets qu'ils ont confectionnés les jours précédents : origamis en papier recyclé côtoient bougies en cire de soja et bijoux réalisés avec des chambres à air usagées que, non loin de là, Akin et Laurye, une pince à la main, découpent pour créer de larges pendants d'oreilles. « Je m'étonne moi-même de savoir faire ça ! » note en riant le jeune homme, qui a découvert la notion de recyclage avec la CJM. Les jeunes ont eu l'idée faire ces bijoux lors d'une formation à la récupération de pièces détachées de vélos, organisée par Études et chantiers Île-de-France. L'atelier a alors

« Le groupe doit s'approprier les idées de chacun pour en faire un véritable projet collectif. »

BERTILLE LAVARELO

fait réfléchir Akin et Nabile sur le devenir des composants informatiques. « Pourquoi ne pas recycler tous ces ordinateurs dont la mort est programmée par les fabricants ? » s'interroge le jeune homme, qui se verrait bien proposer à la vente du matériel reconditionné.

Encourager le projet collectif

« Ils ont 10 idées à la seconde ! Mon rôle est de les canaliser pour éviter qu'ils ne se dispersent, tempère Bertille. Surtout, si chacun arrive dans la coopérative avec sa propre idée, le groupe doit pouvoir se l'approprier pour en faire un véritable projet collectif », insiste l'animatrice, qui,

entre deux vagues de clients, entreprend de former les coopérants à la fixation du prix de leurs services. « Nous avons mis au point un outil qui leur permet d'établir le bon prix en fonction des coûts fixes, variables et des cotisations sociales et patronales, détaille-t-elle. Il faut aussi qu'ils s'adaptent au prix du marché. »

De toute façon, en trois mois, difficile de se lancer dans la production de multiples produits. Les coopérants sont donc encouragés à la vente de services, plus adaptée qu'un modèle de production, comme l'organisation d'ateliers de recyclage de pièces de vélos pour des associations. Quant aux talents culinaires de

Noella, qui va prochainement obtenir une certification en sécurité alimentaire, ils permettront à l'équipe de travailler dans une cuisine professionnelle et de développer l'activité traiteur. Un bel exemple de l'utilité sociale de ces coopératives. Il reste néanmoins à sécuriser leur cadre juridique et à trouver les moyens financiers de leur développement. Pour y parvenir, les principaux acteurs de l'ESS viennent de créer la Fabrik coopérative, la première agence de développement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif, afin que Par-ici puisse faire des émules. **TEXTÉ MICHÈLE FOIN**

PHOTOS CHRISTIAN ADMIN POUR LA VIE



PROLONGEZ CES PAGES **i**

RCF **RADIO** Bien vivre Formation sur RCF le jeudi 17 janvier, à 12 h 30.

Avec Véronique Durand, en direct, au micro de Melchior Gormand dans *Ça fait du bien*. Fréquences RCF au 04 72 38 62 10 ou sur www.rcf.fr

d'éducation populaire et d'économie sociale, solidaire et circulaire, et le Phare, une coopérative de l'ESS. Juridiquement, Par-ici est portée par Coopaname, qui en assume la responsabilité légale. C'est elle qui permet à la CJM de produire, de facturer et de payer ses membres. Elle leur offre un statut social légal et les rémunère en fonction du résultat de l'activité.

Expérimenter avec d'autres

« Les CJM mettent en lumière le potentiel des jeunes, notamment les moins qualifiés, qui ont un projet de création d'activité, mais qui n'osent pas en parler », se réjouit Karine Lebihan, chargée de projet entrepreneuriat à la Mission locale de Paris. De fait, les neuf coopérants de Par-ici avaient tous l'envie d'entreprendre, sans savoir comment s'y prendre. Noella, après ses neuf années passées dans la restauration rapide, se dit passionnée par la création d'objets à partir d'éléments recyclés. Amadou voudrait lancer une entreprise de commerce international entre l'Afrique et la France. Lucie, avec son cursus artistique, souhaite devenir décoratrice, mais admet « ne pas avoir les clés ». Akin, 25 ans, et Nabile, 23 ans, contrairement aux autres jeunes, ont intégré ensemble la coopérative avec l'idée de créer une entreprise de montage et de dépannage informatiques. « La CJM va nous permettre de tester notre offre sereinement. Nous craignons de nous lancer sans expérience », explique Akin, confiant.

Trois semaines auparavant, ils ne se connaissaient pas. C'est lors de la semaine d'intégration, qui a eu lieu juste avant cette

soirée inaugurale, qu'ils ont commencé à bâtir leur offre de services. Pour y parvenir, les jeunes sont encadrés à temps plein par deux animatrices, formées à la pédagogie du projet. Manon Maugé veille à maintenir la dynamique de groupe et résoudre les problématiques individuelles, tandis que Bertille Lavarelo assure l'accompagnement économique : comptabilité, trésorerie, prospection commerciale, etc.

Le lendemain, c'est elle qui est à leurs côtés pour les guider lors de leur première rencontre avec des acheteurs, lors du marché de fin d'année organisé par l'ESS'pace. En début d'après-midi, quelques clients du lieu s'intéressent à leur démarche. « Ce marché, affirme Bertille Lavarelo, c'est surtout l'occasion pour les jeunes d'expliquer le projet et de tester leur discours. » Tout sourire, arborant le même nœud